grammes anti-pollution sont établis. Il reste beaucoup à faire, mais on y arrivera. L'industrie réclame un peu plus de temps, demande qu'on tienne compte des frais en cause et des limites de nos techniques anti-pollution. Je n'ai jamais rencontré qui que ce soit, dans l'industrie, qui ne reconnaisse que nous devons nous préoccuper davantage de la qualité de la vie et de la protection des ressources, l'air, le sol et l'eau dont elle dépend. Nous voulons tous vivre dans un monde qui assure un environnement sain et d'abondantes possibilités de divertissements.

La pollution est une Hydre de Lerne, mais on a consacré trop d'efforts à montrer du doigt une de ses têtes sans tenir compte de ce que faisaient les autres. On se plaît à choisir l'industrie des pâtes et papiers, en en faisant un bouc émissaire. Cela se comprend: l'industrie est bien définie, rentable et, en général, son exploitation nous est familière. Mais examinons les faits pour voir si d'autres pollueurs ont fait autant pour améliorer la situation dans laquelle ils se trouvent.

Au cours des années 60, alors que l'industrie de la pâte et du papier a plus que doublé sa production, les déversements d'effluents ont été réduits de 50 p. 100 par tonne de papier. Au cours de cette période, l'industrie a dépensé plus de 100 millions pour combattre la pollution et en même temps, dans ma région, elle a entrepris des dépenses supplémentaires considérables afin d'atténuer ou d'éliminer le problème. A Fort Frances, Dryden, Thunder Bay, Red Rock, Terrance Bay et Marathon, on a dépensé des millions et des millions de dollars pour les installations d'épuration des eaux-vannes, le contrôle des effluents et la dépollution.

La presque totalité des fonds servant à la lutte contre la pollution n'accroissent pas la productivité, pas plus qu'ils ne rapportent. En effet, la plupart du temps, ces dépenses sont faites au détriment des immobilisations et de la modernisation, deux facteurs essentiels à la stabilisation de l'économie. Les installations et les usines plus ancienne du pays se demandent sérieusement si elles peuvent justifier des immobilisations nécessaires, et à l'instar de plusieurs vieilles usines des États de la Nouvelle-Angleterre, elles peuvent se voir obligées de fermer leurs portes en entraînant ainsi des pertes d'emplois pour les localités où elles se trouvent. Les théoriciens peuvent se réjouir devant une telle perspective, mais ils ne l'oseraient pas dans les endroits où les usines sont fermées. Ils seraient obligés de le faire à une distance sûre des villes où l'occasion de gagner sa subsistance a été détruite.

Dans les mois qui ont précédé la présentation du budget, le ministre des Finances (M. Benson) a appris la situation qu'affrontait l'industrie des pâtes et papiers, et il a réagi partiellement de façon positive. Le taux d'impôt des sociétés sera réduit annuellement jusqu'en 1976 pour atteindre alors 46 p. 100, comparativement à 50 p. 100 à l'heure actuelle. En outre, l'abolition de la taxe de vente de 12 p. 100 sur le matériel anti-pollution utilisé dans la production sera un stimulant à faire davantage et plus vite. Je me demande toutefois s'il ne faudrait pas que le ministre de l'Environnement (M. Davis) aille plus loin. Peut-être le temps est-il venu d'établir un fonds de prêts automatiques pour contribuer à la lutte à la pollution

industrielle, ou même d'imiter la Suède—offrir aux vieilles usines une subvention de 50 p. 100 des frais entraînés exclusivement par des programmes d'épuration. Le ministère de l'Expansion économique régionale dépense des millions pour l'établissement de nouvelles industries et l'expansion de celles déjà en place. Ne pouvons-nous pas justifier l'affectation de certains fonds publics au maintien des industries, des localités et des emplois actuels, étant donné surtout que l'industrie des pâtes et papiers dépend d'une ressource naturelle renouvelable?

Pour moi, monsieur l'Orateur, ce n'est pas un crime que d'aborder le problème de la pollution de façon rationnelle avec des programmes gradués. Nombreux sont nos rivaux sur la scène internationale qui ne semblent pas s'en préoccuper autant que nous et ce facteur complique davantage la situation, parce que le prix devient un lourd fardeau pour l'industrie canadienne. On a dit récemment que nous pourrions finir par avoir l'air et l'eau les plus purs du monde, mais à quoi bon quand nos citoyens seraient sans travail?

Deuxièmement, je voudrais parler brièvement du budget, de la réforme fiscale et de l'industrie minière. Il y a ceux qui soutiennent directement qu'on accorde des privilèges aux industries de ressources au détriment des autres secteurs de l'économie tels que les industries manufacturières et de services qui offrent plus d'occasions d'emploi à notre population active. Je sais que la thèse est populaire dans certaines régions du Canada, mais dans le nord-ouest de l'Ontario, son application entraînerait l'abandon de l'exploitation des ressources, la ruine des villes et villages et l'exode de la population vers les villes, Toronto par exemple, où elle vivrait d'allocations de bien-être distribuées par cette grande ville ou d'autres semblables.

Les encouragements fiscaux apportés à l'industrie minière sont justifiables, compte tenu des risques inhérents, des frais d'exploitation et des dépenses engagées pour édifier de nouvelles infrastructures dans les régions éloignées. Tous les pays qui disposent de ressources minérales tant soit peu importantes accordent des dispositions comparables à celles que prévoit le programme d'encouragement à l'exploration et à l'exploitation au Canada.

Les capitaux d'investissements miniers sont extrêmement mobiles et l'on peut dire sans risque de se tromper que les entreprises minières pourraient tout simplement aller ailleurs si la législation fiscale canadienne devient difficile. Peut-être reviendraient-ils dans une centaine d'années, lorsque les ressources se feront rares ailleurs, et notre prix pourrait avoir augmenté. Rien ne garantit que cela se passerait ainsi. Rien ne garantit que l'industrie minière, ayant quitté notre pays, y reviendrait au cours du siècle suivant, modifiée, mieux à même de servir l'intérêt national. En attendant, des régions tout entières de notre pays seront vouées au marasme et au dépeuplement si nous n'accordons pas des conditions spéciales à cette importante industrie. Une politique qui n'offrirait pas de mesures d'encouragement me semble âpre, et même sauvage, et fait abstraction de ceux qui vivent et travaillent dans ces régions du Canada. L'expansion de